

TAULE EMPLOI : NI CONTROLEURS NI DELATEURS

Depuis maintenant quelques mois focalisés sur le remboursement de nos dents (les coups de matraque de la fusion ont fait quelques dégâts, heureusement la Mutuelle Générale nous couvre), le carambar à 25 cents qu'on pourra dorénavant s'offrir en fin de repas, le chiffrage kilométrique de nos déplacements et notre comité d'entreprise (qui au final reverse sous forme de prestations, certes équitables, le salaire que l'Etablissement ne nous donne pas), on en oublierait un autre détail, celui d'importance :

Entre deux conseils, celui qui indemnise est aussi celui qui contrôle

Un mélange des genres tout droit sorti d'un roman de Kafka !

Pourquoi dans ces conditions ne pas avoir intégré dans la fusion le maigre effectif de la remarquable Inspection du Travail pour contrôler les abus des entreprises ?

Ce sont donc bien encore les chômeurs qui sont implicitement désignés comme responsables des crises (artificielles) capitalistes et sont les premières victimes de la guerre (réelle) des chiffres du chômage.

Quant à nous Conseillers, nous sommes historiquement passés de travailleur social à employé commercial pour finir aujourd'hui agent contrôleur des chômeurs !

L'évolution de notre système informatique fera de nous dès demain, des policiers de l'emploi qui collaborerons à la hausse statistique des interpellations des étrangers en situation irrégulière.

La CNT au cœur des luttes milite contre cette injustice inhérente au système et se bat sur le terrain pour l'utilité sociale du monde du travail par sa réorganisation.

Ni contrôleurs, ni délateurs, refusons d'être les matons de Taule Emploi !

LA CNT, UN SYNDICAT DE COMBAT !



Section ANPE----- La Réunion, le 12 février 2009,
Syndicat CNT santé-social-ct région parisienne ★ www.cnt-f.org/sante-social.rp

33 rue des Vignoles 75020 Paris - section.anpe@cnt-f.org